

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. DEPOID

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 82 (1941), p. 48-58

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1941__82__48_0

© Société de statistique de Paris, 1941, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — *Mouvement de la population en France. Comparaison avec l'étranger.*

a) Voici les résultats pour la France dans ces cinq dernières années, ainsi qu'en 1921 et 1913 :

Années	Mil lions d'ha- bitants	Nombre total des				Décès de moins d'un an	Proportions pour 10.000 hab			Décès de moins d'un an p. 1.000 nés vivants
		Ma- riages	Di- vorces	Enfants déclarés vivants	Décès au total		Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès au total	
1939 (a) . .	42,0	258.260	21.647	613.582	642.538	38.554	123	146	153	63
1938 (a) . .	42,0	273.903	24.318	612.138	646.879	40.113	131	146	154	65
1937 (a) . .	41,9	274.122	23.614	616.863	628.603	40.084	131	147	150	65
1936 . . .	41,9	279.902	22.135	630.818	642.318	42.245	134	150	153	67
1935 . . .	41,9	284.895	21.004	640.527	658.379	44.137	136	153	157	69
1921 . . .	39,2	455.543	32.472	811.776	693.125	94.917	232	207	177	117
1913 . . .	41,7	312.036	15.372	790.355	731.441	90.154	150	190	175	114

(a) Résultats provisoires.

La situation démographique de la France demeure très défavorable : c'est en effet, la cinquième année consécutive qu'on enregistre des excédents de décès. En 1939, cet excédent est de 29.000 au lieu de 34.700 en 1938, en raison d'une diminution de 4.300 décès et d'une faible augmentation des naissances (1.400).

Le nombre des mariages a fortement diminué de 1938 à 1939 : la diminution constatée s'est étendue à chaque trimestre : 3.300 pendant chacun des deux premiers trimestres, 6.350 pendant le troisième, 2.700 au cours des trois derniers mois. La proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants, 123 en 1939, est la plus basse que l'on ait constatée depuis 1870, en mettant à part les années de guerre 1914 à 1918. Cette dépression de la nuptialité, qui s'accroît depuis 1933, correspond à la diminution des naissances pendant les années de guerre 1915 à 1919 : l'effectif des femmes de 20 à 22 ans en 1939 est inférieur d'environ 40 % à ce qu'il aurait vraisemblablement été si la guerre de 1914 n'avait pas eu lieu.

De 1938 à 1939, le nombre des divorces s'est fortement réduit, passant de 24.300 à 21.650.

Le mouvement continu de baisse de la natalité, qui s'était produit de 1930 à 1938, s'est arrêté en 1939, où l'on a enregistré au total 1.444 naissances de plus que dans l'année immédiatement précédente. Ce renversement s'est produit à partir du mois d'avril : le premier trimestre de 1939 avait, en effet, donné 1.756 naissances de moins que les trois premiers mois de 1938; au contraire, au cours des trois derniers trimestres, on a enregistré, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, des augmentations faibles, mais en croissance régulière : elles ont été respectivement de 422, 1.085 et 1.693. Malgré cette très légère amélioration relative, le taux français de natalité (146 pour 10.000 habitants) reste le plus faible que l'on ait constaté depuis le début des statistiques de l'état civil, exception faite des années 1915 à 1919.

Le taux de mortalité, 153 pour 10.000 habitants en 1939, est supérieur à ceux de 1934 et 1937, mais il reste inférieur à tous ceux des années antérieures. Sur 1.000 enfants déclarés vivants, 63 sont décédés avant d'avoir accompli leur première année de vie : cette proportion est la plus basse enregistrée jusqu'à présent en France.

b) *Mouvement de la population en 1939 dans quelques pays étrangers.* — En raison des circonstances actuelles, les renseignements recueillis pour l'année 1939 sont incomplets. On a réuni ci dessous l'ensemble des données disponibles :

	Milliers de			Prop. pour 10.000 habitants des			Décès de moins d'un an pour 1 000 nés vivants
	Mariages	Nés vivants	Décédés	Nouveaux mariés	Nés vivants	Décédés	
Écosse	46	87	64	184	174	129	69
Danemark.	»	68	39	»	178	101	58
Norvège.	»	47	30	»	160	101	»
Suède.	60	97	73	190	153	115	39
Bohême—Moravie	80	110	96	230	157	138	95
Autriche	118	139	102	354	209	153	74
Allemagne :							
Ancien territoire. . . .	772	1.407	853	222	203	123	60
Nouveau territoire (a). .	944	1.633	1.009	236	204	126	61
Suisse.	»	64	49	»	152	117	43
Pays-Bas	81	181	76	184	207	87	34
Belgique	»	126	110	»	150	131	»
Portugal	»	199	116	»	265	155	»
Italie.	318	1.034	585	144	234	132	97
Bulgarie.	»	135	84	»	214	134	138
Roumanie.	»	564	370	»	283	186	176
Japon (en 1938).	»	1.928	1.260	»	267	175	114
Canada	»	»	»	»	205	97	»
États-Unis	»	2.251	1.388	»	173	106	48
Australie	»	123	69	»	177	99	»

(a) Y compris Autriche, Pays sudètes, Dantzig et Memel, non compris territoires polonais annexés.

A la suite de l'occupation allemande, la nuptialité a atteint en Autriche des proportions considérables et la natalité a enregistré elle aussi une forte hausse (209 pour 10.000 habitants en 1939 au lieu de 139 en 1938 et 128 en 1937). La France se trouve avoir ainsi la plus faible natalité d'Europe, alors qu'en 1933 l'Autriche, la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre et la Norvège se classaient après notre pays. Elle est, en outre, le seul État enregistrant un excédent des décès sur les naissances : tous les autres pays ont fourni en 1939 des excédents de naissances plus ou moins importants.

Voici quelques chiffres récents sur le mouvement de la population en Allemagne (y compris Autriche, Pays sudètes, Dantzig et Memel, non compris les territoires polonais annexés :

		Milliers de			
		Mariages	Nés vivants	Décédés au total	Décédés de moins d'un an
1939	{ 1 ^{er} trimestre	164	406	294	28
	{ 2 ^e trimestre	233	414	253	26
		397	820	547	54
1940	{ 1 ^{er} trimestre	241	459	323	32
	{ 2 ^e trimestre	177	412	270	29
		418	871	593	61

Après les sensibles augmentations de la nuptialité, de la natalité et de la mortalité allemandes enregistrées au cours de l'année 1939, des accroissements nouveaux et importants s'étaient produits pendant le premier trimestre 1940. Au deuxième trimestre, au contraire, la nuptialité est en régression marquée et la natalité est en léger recul.

II. — Migration des ouvriers étrangers en France.

Voici les résultats concernant les trois premiers trimestres de l'année 1939, fournis par le service de la main-d'œuvre étrangère; depuis le début de la guerre, les statistiques établies ont cessé d'être publiées :

Nationalité	Janvier-septembre 1939				Janvier septembre 1938	
	Ouvriers étrangers entrés			Ouvriers étrangers rapatriés	Immigration nette apparente	Immigration nette apparente
	Industrie	Agriculture	Total			
Belges	356	7.038	7.394	1.260	+ 6.134	+ 8.648
Italiens	7	5	12	6.517	— 6.505	— 154
Tchécoslovaques	172	879	1.051	1.123	— 72	+ 89
Polonais.	30	4.761	4.791	4.536	+ 255	+ 10.663
Yougoslaves.	96	2.337	2.433	1.057	+ 1.376	+ 2.849
Divers	427	220	647	1.494	— 847	+ 357
TOTAUX.	1.088	15.240	16.328	15.987	+ 341	+ 22.452

Les nombres d'ouvriers étrangers entrés comprennent les travailleurs munis de contrats temporaires ou saisonniers, à savoir : 700 pour l'industrie et 10.000 environ pour l'agriculture.

Le tableau ci-après résume les statistiques établies par le ministère du Travail depuis 1922 :

Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)	Années	Milliers d'ouvriers étrangers		Immigration nette apparente (en milliers)
	Entrés	Sortis			Entrés	Sortis	
1922-1925	886	212	+ 674	1935	56	67	— 11
1926-1930	725	276	+ 449	1936	41	46	— 5
1931-1935	373	357	+ 16	1937	68	21	+ 47
1931.	102	93	+ 9	1938 } Janv. déc. .	46	20	+ 26
1932.	69	108	— 39	1938 } Janv. sept. .	32	10	+ 22
1933.	75	49	+ 26	1939. Janv.-sept.	16	16	0
1934.	71	40	+ 31	TOTAUX 1922 à 1939	2.155	948	+ 1.207

On a enregistré, de janvier à septembre 1939, une immigration nette de 300 travailleurs au lieu de 22.500 pendant la période correspondante de l'année précédente et de 25.600 au cours de l'année 1938 entière. Mais ce nombre ne donne qu'une idée assez imparfaite des mouvements migratoires entre la France et l'étranger et de leur balance. De 1931 à 1935, par exemple, ils indiquent un excédent de 16.000 entrées environ alors que la comparaison des résultats des recensements fait au contraire ressortir un excédent d'émigration totale nette d'environ 105.000 personnes. L'entrée en guerre de la France en septembre 1939 a entraîné, sans aucun doute, le retour dans leur pays d'origine de nombreux travailleurs étrangers.

On doit adjoindre aux travailleurs étrangers proprement dits les indigènes de l'Afrique du Nord, dont les mouvements migratoires sont suivis par le ministère de l'Intérieur.

Indigènes algériens embarqués pour la France et retournés en Algérie.

Années	Milliers		Migration nette apparente (milliers)	Années	Milliers		Migration nette apparente (milliers)
	Arrivées	Départs			Arrivées	Départs	
1923-1925.	165,8	145,7	+ 20,1	1935	13,9	11,8	+ 2,1
1926-1930.	193,1	183,3	+ 9,8	1936	27,2	11,3	+ 15,9
1931-1935.	78,5	89,7	— 11,2	1937	45,8	25,6	+ 20,2
1931	20,8	33,0	— 12,2	1938	34,0	36,0	— 2,0
1932	15,0	14,5	+ 0,5	1939	24,4	32,7	— 8,3
1933	16,9	15,1	+ 1,8	TOTAUX 1923-1939	568,8	524,3	+ 44,5
1934	11,9	15,3	— 3,4				

Au cours de l'année 1939, les départs ont surpassé de 8.300 le nombre des arrivées; de septembre à novembre, l'ouverture des hostilités a interrompu presque complètement l'immigration; simultanément, la mobilisation a entraîné le retour en Afrique du Nord de 18.000 indigènes entre août et octobre.

III. — Recensements récents.

1. *Allemagne.* — La revue *Wirtschaft und Statistik* a publié un certain nombre de données provisoires fournies par le recensement du 17 mai 1939, notamment au sujet des Juifs et des étrangers.

Les lois allemandes considèrent comme juifs les individus ayant au moins trois grands parents de race juive; en outre, sont classées comme métis (*Mischling*) les personnes ayant deux grands parents juifs (1^{er} degré) ou un seul grand parent juif (2^e degré). Voici les nombres de personnes de chaque catégorie recensés en 1939 :

	Hommes	Femmes	Total
Juifs	139.833	191.059	330.892
Métis, 1 ^{er} degré	34.010	38.728	72.738
Métis, 2 ^e degré	20.654	22.157	42.811

Les Juifs, sont pour la plupart, groupés dans quelques grandes villes : Vienne (91.480), Berlin (82.788), Francfort (14.461), Breslau (11.172), Hambourg (10.131).

Dans le tableau ci après, on a rapproché des résultats du dénombrement de 1939 ceux relatifs au recensement antérieur le plus récent :

	Race juive 1939	Religion juive vers 1933
Allemagne (territoire de 1937). .	233.973	502.799 (16 juin 1933)
Autriche	94.270	191.481 (22 mars 1934)
Pays Sudètes	2.649	27.374 (1 ^{er} décembre 1930)
TOTAL	330.892	721.654

Le nombre des étrangers recensés en 1939 s'élève à 939.386, dont 638.834 résidant sur l'ancien territoire de l'Allemagne, 136.939 en Autriche et 163.613 dans les Pays Sudètes. En laissant de côté les 134.583 individus dont la nationalité n'a pu être déterminée et les 123.579 apatrides, les 681.224 personnes de nationalité connue se répartissent de la manière suivante :

Polonais.	139.441
Italiens	88.324
Tchèques	86.234
Hollandais.	84.543
Yougoslaves.	53.618
Slovaques.	49.350
Dantzickois	41.000
Suisses	39.901
Hongrois	38.611

Le nombre des Français est de 6.669 (2.998 hommes et 3.671 femmes).

La question posée au recensement ayant trait à la nationalité ethnique a permis de distinguer parmi les étrangers « ceux se sentant liés et reconnaissant appartenir à la nation allemande ». A cet égard, les 939.386 étrangers recensés se répartissent ainsi :

518.351 de nationalité ethnique allemande;
423.635 de race étrangère;
39.375 juifs.

2. *U. R. S. S.* — Le numéro de juillet 1940 de *Wirtschaft und Statistik* renferme une étude sur les résultats essentiels du recensement du 17 janvier 1939. On y trouve notamment une répartition sommaire de la population russe par groupes d'âges. Pour se rendre compte des modifications survenues dans les conditions démographiques de l'U. R. S. S. depuis le précédent dénombrement (décembre 1926), on a calculé quelle aurait dû être la composition par âge de la population en 1939 si l'une des deux hypothèses suivantes s'était réalisée :

a) Mortalité par âge constante, égale à celle fournie par les tables de survie 1926 27 ; fécondité par âge constante, égale à celle de l'Ukraine 1926 1928 ;

b) Même mortalité que dans l'hypothèse précédente ; diminution annuelle de 3 % des taux de fécondité à partir de 1927.

Groupes d'âges	Population évaluée en 1939 à partir du recensement de 1926 (milliers) Mortalité constante		Population recensée en 1939 (en milliers)
	Fécondité constante	Fécondité diminuant de 3 % par an	
0 7 ans	42.950	31.750	31.412
8 11 ans	17.550	16.270	16.409
12-19 ans	28.780		28.460
20-29 ans	31.740		30.639
30 39 ans	26.030		25.333
40 49 ans	16.950		15.236
50 59 ans	12.110		10.867
60 ans et plus . . .	12.950		11.129
Age inconnu	»		33
TOTAL	189.060	176.580	169.519

Pour les enfants, les résultats enregistrés concordent d'une manière satisfaisante avec ceux fournis par l'hypothèse *b* : dans ces conditions, il apparaît qu'au cours des douze dernières années, la fécondité russe a diminué dans des proportions considérables. En 1938, le taux de natalité devait, semble-t-il, être de l'ordre de 27 pour 1.000 habitants.

De 12 à 40 ans, les résultats du recensement sont assez voisins des prévisions. Au dessus de 40 ans, la population recensée est sensiblement plus faible que ce qui était prévu et l'écart croît avec l'âge : ces différences peuvent être attribuées à plusieurs causes sans qu'il soit possible de préciser quelle est la véritable : insuffisance des déclarations au recensement, sous estimation de la mortalité en 1926 ou augmentation de la mortalité depuis cette époque.

3. *États Unis.* — Selon les résultats préliminaires du dénombrement effectué le 1^{er} avril 1940, la population des États Unis serait de 131.409.881 habitants. Ce nombre marque un accroissement de 8.634.835, soit 7,0 %, sur la population recensée en 1930 (122.775.046). Au cours de la période 1920 1930, le taux décennal d'accroissement avait été de 16,1 %. Ce ralentissement du rythme d'accroissement de la population est dû à la baisse de la natalité et aux restrictions apportées à l'immigration : au cours des dix dernières années, on a enregistré aux États-Unis un excédent d'émigration de 40.000 personnes, au lieu d'un surplus d'immigration de 3.250.000 individus pendant les dix années précédentes.

De 1930 à 1940, la population a diminué dans un état de l'ouest (Vermont) et dans cinq états du centre (Dakota du Nord et du Sud, Nebraska, Kansas et Oklahoma). Au contraire, la population est accrue de plus de 20 % dans le district de Columbia, en Floride, et dans trois états voisins de l'Océan Pacifique (Californie, Nevada et New-Mexico).

En 1940, 92 villes ont plus de 100.000 habitants, au lieu de 93 en 1930. 14 d'entre elles ont plus de 500.000 habitants; ce sont :

	Milliers d'habitants			Milliers d'habitants	
	1940	1930		1940	1930
New-York.	7.380	6.930	Saint Louis	814	822
Chicago.	3.385	3.376	Boston	770	781
Philadelphie.	1.935	1.951	Pittsburgh.	665	670
Detroit	1.619	1.569	Washington	663	487
Los Angeles.	1.497	1.238	San Francisco	630	634
Cleveland	878	900	Milwaukee.	590	578
Baltimore	854	805	Buffalo	575	573

Voici une évaluation de la population des territoires extérieurs et des possessions américaines en 1930 et 1940 :

	Milliers d'habitants	
	1940	1930
Alaska	72	59
Samoa	13	10
Guam.	22	19
Hawai	423	368
Panama (Zone du Canal).	52	39
Philippines	16.000	13.513
Puerto Rico	1.869	1.544
Iles Vierges	25	22
Forces extérieures militaires et navales .	119	89
Ensemble	18.595	15.663

Ainsi, compte tenu des possessions extérieures, la population des États-Unis atteint 150 millions d'habitants en 1940.

4. *Turquie.* — Selon les premiers résultats du recensement effectué le 20 octobre 1940, la population de la Turquie serait à cette date de 17.969.000 habitants. Elle était de 16.158.018 au dénombrement du 20 octobre 1935. En cinq ans, l'accroissement observé est de 11,2 %.

5. *Palestine.* — Au 30 septembre 1939, la population de la Palestine était de 1.476.900 habitants, comprenant 921.000 Musulmans, 429.000 Juifs, 115.000 Chrétiens et 12.000 personnes d'autres religions. Ces nombres ne comprennent pas les forces britanniques, ni la population nomade estimée à 66.500 personnes.

Voici la population des principales villes :

	1940	1930
Jérusalem.	129.800	90.400
Tel Aviv	130.300	46.100
Haïffa	104.800	50.500
Jaffa	77.400	51.400

6. *Mexique.* — D'après le recensement du 6 mars 1940, la population du Mexique serait d'environ 21.000.000 habitants. Au précédent recensement (15 mai 1930), elle était de 16.553.000 habitants, ce qui représente un accroissement de 27 % en dix ans.

En 1940, la population de Mexico est de 1.477.200 habitants, au lieu de 1.029.000 habitants en 1930.

7. *Colombie.* — La population recensée en 1938 est de 8.701.800 habitants, au lieu de 5.855.000 en 1918. Quatre villes ont actuellement plus de 100.000 habitants : Bogota, 330.500; Medellin, 168.200; Baranquilla, 152.300; Cali, 101.900.

8. *Philippines.* — Le recensement effectué le 1^{er} janvier 1939 a fourni pour les îles Philippines une population de 15.984.200 habitants. Au précédent recensement, vieux de vingt ans (décembre 1918), la population n'était que de 10.350.000 habitants. Les villes principales sont Manille (île de Luçon), 623.400 habitants; Cebu (île de Cebu), 143.000; Zamboanga (île de Mindanao), 131.700.

IV. — *Modifications territoriales récentes en Europe centrale et orientale.*

Depuis 1938, les frontières des États de l'Europe centrale et orientale ont subi de nombreuses modifications :

1^o 18 mars 1938 : rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

2^o Par un accord en date du 13 octobre 1938, la Tchécoslovaquie cède à l'Allemagne les territoires sudètes; le 2 novembre, l'arbitrage de Vienne accorde à la Hongrie une bande du territoire slovaque; en outre, la Pologne s'empare de la Silésie de Teschen. La Tchécoslovaquie se trouve ainsi réduite à 98.000 kilomètres carrés et 10.500.000 habitants.

3^o Le 16 mars 1939, l'Allemagne place sous sa protection la Bohême et la Moravie; la Slovaquie se proclame État indépendant et la Hongrie occupe la Russie sub carpathique.

4^o Le 22 mars 1939, la Lithuanie cède à l'Allemagne le territoire de Memel.

5^o Septembre 1939 : l'Allemagne annexe Dantzig. A la suite de la guerre germano polonaise, l'Allemagne et la Russie procèdent au démembrement de la Pologne : incorporation au Reich d'un territoire de 92.000 kilomètres carrés; création, sous l'autorité allemande, d'un Gouvernement général pour les territoires polonais occupés; annexion par l'U. R. S. S. d'un territoire de 194.600 kilomètres carrés; cession à la Lithuanie de la région de Wilno; restitution à la Slovaquie d'une portion du territoire enlevé à la Tchécoslovaquie en octobre 1938.

6^o Mars 1940 : par le traité mettant fin à la guerre russo finlandaise, la Finlande cède à l'U. R. S. S. 44.400 kilomètres carrés.

7^o Mai 1940 : à la suite de l'invasion de la Belgique, l'Allemagne réincorpore à son territoire les districts de Eupen, Malmédy et Moresnet.

8^o Juillet 1940 : La Russie intègre la Lithuanie, la Lettonie et l'Estonie dans l'U. R. S. S.

9^o Juin Septembre 1940 : démembrement de la Roumanie. Le 26 juin, cession à la Russie de la Bessarabie et de la Bukovine du Nord. Le 30 août, l'arbitrage de Vienne accorde à la Hongrie la moitié nord de la Transylvanie. Enfin, par un accord en date du 7 septembre, la Roumanie a cédé à la Bulgarie une partie de la Dobroudja. La Roumanie se trouve ainsi réduite à 190.000 kilomètres carrés et 13.500.000 habitants.

Les principaux bénéficiaires de ce bouleversement sont l'Allemagne, l'U. R. S. S. et la Hongrie; le tableau ci après indique quels ont été les accroissements territoriaux successifs de chacun de ces États.

		Superficie (1 000 km ²)	Population en janvier 1941 (en millions)
Allemagne.	Territoire de 1937.	470,5	70,3
	Autriche (mars 1938)	83,9	6,7
	Pays Sudètes (octobre 1938)	29,1	3,4
	Memel (mars 1939)	2,85	0,15
	Dantzig (septembre 1939)	1,9	0,4
	Pologne (septembre 1939)	92,0	11,0
	Eupen Malmédy (mai 1940)	1,0	0,07
	Territoire actuel.	681	92
	Protectorats de :		
	Bohême Moravie (mars 1939)	49,0	7,4
	Pologne (septembre 1939)	93,9	12
U. R. S. S.	Territoire de 1938.	21.268	174
	Pologne (septembre 1939)	194,6	13
	Finlande (mars 1940)	44,4	0,4
	Pays Baltes (juillet 1940)	170	5,8
	Roumanie (juin 1940)	50,4	3,7
	Territoire actuel.	21.728	197
Hongrie . .	Territoire de 1938.	93,1	9,2
	Slovaquie (novembre 1938)	11,9	1,04
	Russie subcarpathique (mars 1939)	12,1	0,67
	Transylvanie (août 1940)	50,0	2,8
	Territoire actuel.	167	13,7

V. — *La population française depuis la guerre.*

a) *Migrations intérieures.* — L'ouverture des hostilités, en septembre 1939, a entraîné d'importants mouvements de population à l'intérieur du pays : évacuation des régions frontalières des départements alsaciens et lorrains, éloignement volontaire de leur résidence d'une partie de la population de l'agglomération parisienne et des villes de l'Est, afflux de réfugiés dans le Centre, l'Ouest et le Sud Ouest.

On a pu évaluer à 330.000 le nombre des Alsaciens Lorrains évacués et se trouvant hors de leur département d'origine au 1^{er} mai 1940 : les 165.000 évacués du Bas-Rhin se trouvaient pour la plupart en Dordogne (82.000), Haute Vienne (63.000) et Indre; les 124.000 évacués de la Moselle étaient en Charente (56.500), Vienne (43.500) et Pas de Calais (20.500); enfin, les 39.000 originaires du Haut Rhin se trouvaient dans les Landes (28.000), le Gers et le Lot et Garonne.

On peut estimer, d'autre part, qu'en septembre 1939, la population parisienne s'est réduite à environ 1.800.000 habitants; à cette époque, la population du département de la Seine (militaires non compris) ne devait pas atteindre trois millions et demi. Compte tenu des effets de la mobilisation, il semble qu'alors un million d'habitants de la région parisienne résidaient en province; la moitié d'entre eux étaient réfugiés dans les douze départements d'accueil de l'Ouest prévus à cet effet. Pendant l'hiver 1939 1940, la population parisienne s'est accrue lentement par suite de mises en affectation spéciale et du retour de familles réfugiées en province : en mai 1940, on peut estimer que la population de Paris était comprise entre 2.200.000 et 2.300.000 habitants.

L'offensive allemande de mai 1940 a entraîné de nouveaux déplacements de population, beaucoup plus importants que ceux de l'année précédente : accueil des réfugiés belges et luxembourgeois (notamment en Saône et Loire, Côte d'Or, Allier, Ardèche, Hérault et Haute Garonne), évacuation de la région du Nord (vers la Normandie et la Bretagne), puis exode de la région parisienne s'étendant progressivement à toute la moitié nord de la France. Il n'est pas possible de chiffrer l'effectif global des personnes qui ont quitté leur domicile à cette époque. Indiquons seulement que, dans le courant de juin, dix départements du Centre avaient accueilli à eux seuls 1.400.000 réfugiés; au moment de l'armistice, la population de plusieurs départements était triple de la population normale; Bordeaux renfermait 800.000 habitants, Toulouse 600.000 et Limoges 300.000.

Le rapatriement de ces réfugiés, commencé au lendemain de l'armistice, était à peu près terminé fin octobre. Le mouvement de rapatriement a atteint son intensité maximum en août et septembre : vers la fin août, on enregistrait chaque semaine le passage à la ligne de démarcation de 250.000 réfugiés civils (dont 160.000 par voie ferrée et 90.000 par la route) et 70.000 démobilisés regagnant leurs foyers. Néanmoins, fin novembre, l'effectif des personnes se trouvant en zone non occupée et ayant leur domicile habituel dans l'autre zone était encore élevé; le nombre des réfugiés secourus était de 360.000; il comprend notamment des familles originaires du Nord et de l'Est et demeurant en zone interdite (200.000 personnes), des Alsaciens Lorrains n'acceptant pas de regagner actuellement leur foyer, des Mosellans expulsés par les autorités allemandes, des Israélites auxquels l'accès de la zone occupée est prohibée. Aux nombres précédents s'ajoutent les militaires originaires de la zone interdite maintenus sous les drapeaux et le personnel des services administratifs se trouvant auprès du Gouvernement. A la même époque, le nombre des réfugiés secourus en zone occupée était de 435.000; 350.000 d'entre eux ont leur domicile en zone interdite.

Sous l'influence de l'exode massif de juin, la ville de Paris renfermait environ un million d'habitants au moment de l'occupation de la ville. Le dénombrement effectué le 7 juillet, après le retour d'un certain nombre de réfugiés indique le chiffre de 1.050.000 habitants pour Paris et de 1.940.000 habitants pour l'ensemble du département de la Seine : ces nombres doivent être considérés comme trop faibles en raison des imperfections des enquêtes effectuées. Sur la base de ces résultats et en tenant compte du nombre des fiches dressées dans les mairies par les personnes

regagnant leur domicile, la préfecture de la Seine a publié chaque semaine, par circonscriptions l'effectif de la population du département : les résultats au 22 octobre indiquent 1.910.000 habitants pour Paris et 3.610.000 pour l'ensemble du département : de nombreuses personnes omettant de signaler leur retour à l'administration municipale, les chiffres établis sur ces bases imparfaites présentent, avec la réalité, un écart de plus en plus grand. La délivrance des feuillets mensuels de coupons d'alimentation fournit des indications beaucoup plus exactes; selon les résultats de la distribution effectuée le 18 novembre, la population du département de la Seine était la suivante :

	Novembre 1940	Mars 1936	Diminution (%) de 1936 à 1940
Paris	2.294.783	2.829.746	19
Arrondissement de Saint Denis . .	1.073.777	1.213.293	11,5
Arrondissement de Sceaux	835.199	919.928	9
	<u>4.203.759</u>	<u>4.962.967</u>	<u>15</u>

Dans ces conditions, on peut évaluer de la manière suivante la population moyenne de Paris et de la Seine de juillet à octobre :

	Paris	Banlieue	Seine
Juillet	1.200.000	1.000.000	2.200.000
Août	1.650.000	1.400.000	3.050.000
Septembre.	2.050.000	1.750.000	3.800.000
Octobre.	2.250.000	1.850.000	4.100.000

Voici, pour quelques grandes villes, l'effectif de la population vers le 1^{er} novembre 1940, tel qu'il résulte de la distribution des feuillets mensuels d'alimentation (nombres en milliers) :

Zone occupée			Zone non occupée		
Population			Population		
	Présente nov. 1940	Légale 1936		Présente nov. 1940	Légale 1936
Bordeaux	263,6	258,3	Marseille.	673,9	914,2
Lille	170,1	200,6	Lyon	447,8	570,6
Nantes	210,0	195,2	Nice.	231,2	241,9
Le Havre.	152,9	164,1	Toulouse.	270,5	213,2
Rouen	112,0	122,8	Saint Étienne . . .	197,9	190,2
Nancy	75,9	121,3	Toulon	141,5	150,3
Reims.	99,6	116,7	Clermont-Ferrand .	118,5	101,1
Roubaix.	92,4	107,1	Grenoble.	94,9	95,8
Rennes	104,0	98,5	Limoges.	128,0	95,2
Dijon.	94,0	96,3	Nîmes.	85,9	93,8
Angers	94,1	88,0	Montpellier. . . .	97,9	90,8
Le Mans	98,3	84,5	Villeurbanne. . . .	76,1	81,3
Tours.	87,2	83,8	Perpignan.	69,4	72,2
Brest.	54,7	79,3	Avignon.	62,8	59,5
Tourcoing.	70,2	78,4	Bastia.	50,5	52,2
Versailles	57,6	73,8			
Orléans	65,1	73,2			
Calais.	51,1	67,6			
Caen	60,4	61,3			
Argenteuil.	65,0	59,3			
Troyes	57,1	58,0			

b) *Prisonniers de guerre.* — Selon des estimations récentes (novembre 1940), le nombre des prisonniers français en Allemagne serait d'environ 1.100.000 (avec une erreur probable de l'ordre de 10 %). En outre, le nombre des prisonniers se trouvant dans des camps situés en France est compris entre 500.000 et 600.000 : la

moitié d'entre eux sont des hommes de couleur. Dans ces conditions, le nombre de 1.400.000 prisonniers de nationalité française apparaît comme le plus probable : en le prenant pour base, on peut évaluer que les prisonniers se répartissent approximativement de la manière suivante suivant l'âge, l'état civil et la nature de la dernière profession exercée (nombres en milliers) :

Groupes d'âges	Au total	Dont mariés		
21 à 24 ans.	220	20	Pêche, forêts, agriculture	480
25 à 29 ans.	390	210	Mines et carrières	20
30 à 34 ans.	340	260	Industries de transformation.	440
35 à 39 ans.	280	230	Manutention, transports.	60
40 ans et plus.	170	150	Commerce et banque.	230
	1.400	870	Professions libérales.	35
			Soins personnels et service domes	
			tique	25
			Armée et marine (de carrière) . . .	50
			Services publics administratifs . . .	60
				1.400

c) *Population actuelle de la France.*

En tenant compte des pertes dues à la guerre (tués, disparus, prisonniers), du retour dans leur pays d'origine d'un certain nombre d'étrangers et de la baisse probable de la natalité depuis mai 1940, la population de la France peut être actuellement évaluée à 40 millions d'habitants, non comprises les troupes d'occupation.

Voici une répartition évaluée de cette population par catégories de rationnaires (en milliers) :

	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
E. Enfants de moins de 3 ans	850	800	1.650
J ₁ . Enfants de 3 ans à moins de 6 ans	900	850	1.750
J ₂ . Enfants de 6 ans à moins de 12 ans.	2.000	2.000	4.000
A. Individus de 12 ans à moins de 70 ans ne se livrant pas à des travaux de force	4.800	11.400	16.200
T. Individus de 12 ans à moins de 70 ans se livrant à un travail pénible nécessitant une grande dépense de force musculaire.	5.800	2.000	7.800
C. Individus de plus de 12 ans se livrant professionnellement à des travaux agricoles.	3.500	3.000	6.500
V. Vieillards de plus de 70 ans.	750	1.350	2.100
Ensemble	18.600	21.400	40.000

d) *Ligne de démarcation.* — Le tracé de la ligne de démarcation résultant de la Convention d'Armistice du 24 juin divise la France en deux zones : 42 départements sont entièrement occupés par les troupes allemandes, 34 départements sont entièrement situés en zone non occupée; en outre, 14 départements sont traversés par la ligne de démarcation : ce sont, en allant de la frontière suisse à la frontière espagnole : Haute-Savoie, Ain, Jura, Saône et Loire, Allier, Cher, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Vienne, Charente, Dordogne, Gironde, Landes et Basses Pyrénées.

Sur la base des résultats du recensement, la ligne de démarcation partage la population française de la manière suivante :

	Unités	Zone occupée	Zone non occupée	France entière	Part (%) de la zone occupée dans le total
Superficie	1.000 km ²	304	247	551	55
Population légale en 1936.	1.000 hab.	28.092	13.815	41.907	67
Population active en 1934	<i>Id.</i>	14.280	6.920	21.200	67
dont :					
Agriculture	<i>Id.</i>	4.341	3.295	7.636	57
Industries et transports	<i>Id.</i>	6.106	2.251	8.357	73
Commerces et autres professions	<i>Id.</i>	3.833	1.374	5.207	74

Sur la base d'une population présente de 40 millions d'habitants et en tenant compte des migrations survenues, on peut estimer que la zone occupée renferme actuellement environ 26 millions d'habitants et la zone non occupée 14 millions.

VI. — Code de la famille.

En dépit des événements, le Gouvernement a tenu à mettre en application, dans le plus bref délai possible, les dispositions essentielles du Code de la Famille.

1. *Primes à la naissance.* — Le décret du 16 décembre 1939 a fixé au 1^{er} janvier 1940 la date de mise en vigueur de ces allocations. Le décret du 30 décembre 1939 a déterminé les modalités d'application du système : ouvrent droit à la prime les enfants français de premier rang nés dans les deux années qui suivent la célébration du mariage de leurs auteurs. Leur montant est fixé à 3.000 francs dans la Seine et dans un certain nombre de communes limitrophes de Seine-et-Oise, à 2.400 francs dans les autres communes de Seine-et-Oise, à 2.500 francs dans les Bouches du Rhône, 2.200 francs dans le Nord, Rhône, Seine-et-Marne et Var, 2.100 francs dans Alpes-Maritimes, Aube, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme et région minière du Pas-de-Calais, 2.000 francs dans les autres départements.

2. *Allocations familiales.* — En vertu du décret du 16 décembre 1939, le nouveau régime, qui s'applique à l'ensemble des travailleurs, a été mis en vigueur à dater du 1^{er} avril 1940. Les taux des allocations familiales sont fixés à 10 % du salaire moyen mensuel départemental pour deux enfants à charge de moins de quatorze ans (dix-sept ans si l'enfant poursuit ses études), à 30 % pour trois enfants, avec augmentation de 20 % par enfant au-delà du troisième.

Il est établi dans chaque département deux salaires moyens mensuels :

a) L'un, relatif aux salaires effectifs payés aux adultes dans le commerce et l'industrie, est appliqué dans les communes à caractère urbain comptant plus de 2.000 habitants agglomérés et dans les communes assimilées (banlieues de grandes villes, régions industrielles). En vertu du décret du 18 novembre 1940, parmi les 1.574 communes ayant plus de 2.000 habitants agglomérés, 964 seulement ont été maintenues dans cette catégorie; en outre, 213 communes ont été surclassées et assimilées aux communes précédentes. Les salaires urbains (D. 30 déc. 1939) varient selon les départements entre 1.500 francs (Seine et communes limitrophes de Seine-et-Oise) et 700 francs (Gers, Landes, Lot, Lozère, Vendée).

b) L'autre, relatif aux salaires effectifs payés aux adultes dans l'agriculture, le commerce rural et l'artisanat rural, est appliqué dans toutes les communes non classées dans la catégorie précédente. Les salaires ruraux moyens ont été fixés (D. 18 mai 1940) à 1.200 francs dans la Seine, 1.000 francs en Seine-et-Oise et entre 850 et 600 francs dans les autres départements.

3. *Allocation de la mère au foyer.* — Instituée en même temps que le nouveau régime d'allocations familiales, elle est attribuée aux familles salariées comptant au moins un enfant à charge (de nationalité française, âgé de moins de cinq ans s'il est unique, de moins de quatorze ans s'il est de rang supérieur au premier) ne bénéficiant que d'un seul revenu professionnel. Elle est servie uniquement dans les communes classées dans la catégorie a et est égale à 10 % du salaire moyen départemental applicable dans lesdites communes.

P. DEPOID.
